

# LA Versanne

Bulletin municipal 2021



## ÉCONOMIE

UNE AGRICULTURE  
DYNAMIQUE ET VARIÉE

## FINANCE

LES CHIFFRES CLÉS

## CULTURE

LE RÉSEAU DES  
MÉDIATHÈQUES  
DES MONTS DU PILAT



# INFOS MAIRIE

## Mairie de la Versanne

Le Bourg  
79 route de Ruthiange  
42220 La Versanne

☎ 04 77 39 61 31

✉ [mairie-la-versanne@wanadoo.fr](mailto:mairie-la-versanne@wanadoo.fr)

🌐 [www.cc-montsdupilat.fr/commune/la-versanne](http://www.cc-montsdupilat.fr/commune/la-versanne)

### Horaires d'ouverture :

Les lundis et jeudis de 13h à 16h30

Tous les samedis de 9h à 11h



### INFOS ÉVÉNEMENTS

Connectez-vous sur la page  
**Mairie de la Versanne**

# SOMMAIRE

## Édito du maire

*Des imprévus et des surprises*

p. 3

## La Municipalité

p. 4

## La chronique de Ruthiange

*Aménagement centre-bourg*

p. 5

## Finances

*Les chiffres clés*

p. 6

## État civil 2020

*Naissances*

*Décès*

p. 7

## Commerce

*Marché animé estival*

p. 7

## Économie

*Une agriculture dynamique et variée*

p. 8 - 9

## Vie communale

*Club des seniors / CCAS / Entretien nature*

p. 10 - 11

## Devoir de mémoire

*11 novembre 1918 / Acte de résistance à  
Peuillet*

p. 11

## Services

*Des bénévoles des salariés et vous / Le  
centre de santé infirmier*

p. 12

## Mission

*Un chantier SNU*

p. 13

## Vie associative

*La vie de la ISVC  
La pétanque du vendredi  
FNACA La Versanne*

p. 13 - 14

## Côté cuisine

*Velouté de cresson de fontaine  
Le vin de cresson de fontaine*

p. 15

## Patrimoine

*Pierre à cupule*

p. 15

## Culture

*Le réseau des médiathèques des Monts du  
Pilat / Espace Socio-Culturel de la Déome*

p. 16 - 17

## Urbanisme

*Le Conseil en architecture du Parc du Pilat*

p. 18

## Environnement

*Le SICTOM*

p. 19

## Côté pratique

p. 20

# JUILLET 2021 - N°24

Responsable de publication : André Geourjon  
Rédaction : Commission communication - La Versanne  
Mise en page & impression : Graphéos - Bourg-Argental



# ÉDITO DU MAIRE

## DES IMPRÉVUS ET DES SURPRISES

C'est ce qui a marqué le début du mandat de la nouvelle équipe, élue début mars, mais installée seulement fin mai.

Des imprévus en raison de la pandémie COVID 19 qui a eu une dimension mondiale et qui a compliqué le quotidien de chacun. Difficile d'imaginer que chacun d'entre nous pourrait se retrouver un jour contraint de rester chez soi ou de sortir masqué, munis d'une autorisation dans un rayon défini et avec un bon motif, validé par une attestation. Encore plus difficile d'envisager début 2020 que nous ne devrions plus se serrer la main ou faire la bise, ces marques d'affection qui consolident les liens. Et pourtant, il a bien fallu se soumettre à des nouvelles règles pour freiner la propagation de ce virus venu de Chine, qui a fait près de 100 000 morts en un an et qui continue de bouleverser nos modes de vie.

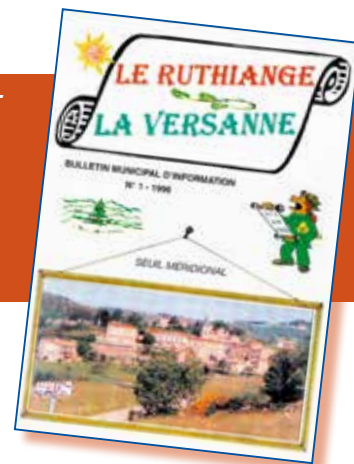
Les surprises sont de différentes natures. Pour ce qui me concerne, me retrouver au sein du conseil municipal mais aussi retrouver des anciens collègues qui ont déjà siégés ou des Ruthiangers qui n'avaient pas prévu d'être élus, faute de temps ou parce qu'il était trop tard pour eux.

Retrouver une vie publique pour participer pendant un temps aux besoins d'une collectivité, dans laquelle on a sa place, semble normal, mais il faut aussi que chacun prenne conscience que l'engagement pour servir l'intérêt collectif s'adresse à tous.

Très vite, le Conseil Municipal a pris en main les dossiers en cours, les chantiers engagés, les relations avec les partenaires et les institutions qui contribuent au fonctionnement de la municipalité. Et c'est à ce rythme que les élus ont découvert avec surprise et notamment les revenants, que la tâche allait être complexe sur le plan technique et financier. L'aménagement du centre-bourg, pourtant lancé dans le cadre d'un mouvement participatif, a déjà fait l'objet de plusieurs

LE BULLETIN MUNICIPAL  
A 25 ANS

La page de couverture  
du premier numéro,  
dessinée par  
Gérard Edelmayer,  
Conseiller Municipal  
de 2003 à 2008.



réclamations des riverains tandis que les finances ont manqué de la rigueur habituelle des services de l'État.

Il y a aussi des bonnes surprises, notamment l'installation de nouvelles familles venues à La Versanne pour des raisons professionnelles ou, pour d'autres déjà installées, des projets qui vont apporter un renouveau à notre village. J'espère pour chacun que leur initiative sera couronnée de succès.

Lors de l'élection, nous nous sommes engagés à réaliser des actions indispensables dans les domaines essentiels et celles-ci se sont déjà concrétisées. À titre d'exemple, le remplacement de l'ensemble des fenêtres du bâtiment de la mairie dont la vétusté de certaines huisseries empêchaient l'ouverture de certaines et n'ont pas bien dans ce cadre, mais aussi le lancement administratif de l'aménagement du carrefour des Pommeaux Blancs qui dessert le point de vente direct d'une de nos fermes.

Je profite de cette occasion pour remercier celles et ceux qui par leur action facilitent le travail de la municipalité, les personnes du CCAS dont la mission est compliquée de nos jours, l'équipe de la bibliothèque qui propose une activité culturelle au centre-bourg, les associations ou bénévoles qui par leur dévouement donnent une image attrayante et dynamique de nos versants sillonnés par la route bleue.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin qui fête ces 25 ans. C'est une fierté personnelle d'avoir été parmi ceux qui ont lancé cette revue en 1996 mais surtout intéressant pour notre village d'avoir une collection qui relate la vie du village pendant un quart de siècle.

**André Geourjon**  
Maire de la Versanne

# LA MUNICIPALITÉ



Les candidats ont été élus au 1<sup>er</sup> tour le 15 mars mais seulement installés le 27 mai en raison du confinement.



**André GEOURJON**

Maire



**Jean-Bernard FERNANDEZ**

1<sup>er</sup> adjoint



**Jacky SABOT**

2<sup>e</sup> adjoint



**Bertrand ESCOFFIER**

3<sup>e</sup> adjoint



**Michel GONNET**

Conseiller municipal



**Nicole FARIZON**

Conseillère municipale



**Nicolas MILHAU**

Conseiller municipal



**Roger GUILLAUMOND**

Conseiller municipal



**Jean-Claude BARRALON**

Conseiller municipal



**Gilles FECHNER**

Conseiller municipal



**Marc JOLY**

Conseiller municipal

COMMISSION	TITULAIRE	SUPLÉANT
<b>FINANCE</b>	J.Bernard Fernandez Jacky Sabot Bertrand Escoffier	
<b>APPEL D'OFFRE</b>	J.Bernard Fernandez Michel Gonnet Jacky Sabot	Roger Guillaumond J.Claude Barralon Nicolas Milhau Bertrand Escoffier
<b>EAU ASSAINISSEMENT</b>	Jacky Sabot, J.Claude Barralon Roger Guillaumond Michel Gonnet Gilles Fechner	
<b>VOIRIE</b>	Bertrand Escoffier Nicolas Milhau J.Claude Barralon Nicole Farizon	
<b>DÉNEIGEMENT</b>	J.Claude Barralon (responsable) Michel Gonnet Roger Guillaumond	
<b>BÂTIMENTS COMMUNAUX et CIMETIÈRE</b>	Nicole Farizon Roger Guillaumond J.Claude Barralon Marc Joly	
<b>ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE URBANISME</b>	Michel Gonnet Gilles Fechner Bertrand Escoffier Nicole Farizon	
<b>COMMUNICATION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE</b>	Nicole Farizon J.Bernard Fernandez Marc Joly Nicolas Milhau Jacky Sabot	
<b>CCAS</b>	Nicole Farizon (responsable) Jacky Sabot Michel Gonnet J.Bernard Fernandez Marc Joly	
<b>RESP. AGENT TECHNIQUE</b>	Jacky Sabot	

# LA CHRONIQUE DE RUTHIANGE

## AMÉNAGEMENT CENTRE-BOURG

***Lancé par la municipalité en 2015 dans le cadre d'une démarche démocratique participative afin que les habitants s'impliquent dans un projet qui les concerne directement intitulé «comment habiter La Versanne en 2030».***

C'est une association qui regroupe 4 architectes indépendants qui est chargé de définir le projet sommaire, ensuite un des associés, l'Atelier de Montrottier est Maître d'œuvre.

Fin 2019 le chantier est enfin lancé après les étapes de consultation des entreprises. C'est finalement EVTP qui sera la seule à faire une offre lors d'une deuxième consultation. L'hiver 2019- 20 étant clément, la transformation du centre du village évolue rapidement. Malheureusement la crise sanitaire et le premier confinement bloque le chantier pendant 2 mois.

Avec l'installation du nouveau Conseil Municipal à la fin du mois de mai les réunions de chantiers reprennent ainsi que la poursuite de l'aménagement. Dans le même temps les élus sont informés par les riverains de diverses nuisances liés à ce chantier. De son côté la mairie pointe des manquements aux règles fondamentales de constructions de chaussées recevant des véhicules motorisés, de gestion des eaux de ruissellement, de sécurisation de l'accès à l'église qui a obligé la pose d'une barrière qui obstrue le parvis pour les photographes de cérémonies, d'emplacement PMR pour ce lieu public alors que la porte n'a pas le gabarit requis pour le passage des personnes à mobilité réduite, de choix des matériaux conseillés dans un parc naturel, etc... Pour sa défense le bureau d'étude invoque la validation du projet par l'ancienne municipalité. Les travaux seront bloqués une nouvelle fois pendant plusieurs mois, la circulation interdite et impossible en raison des lignes de blocs phonolites de 12 cm de hauteur. Les élus ne comprennent toujours pas comment on a pu en arriver là.

Il faudra l'appui d'homme de loi et d'experts pour faire admettre au bureau d'étude qu'une voie communale est contrainte par des normes en terme de niveau de pente et dévers, que l'on ne peut pas construire un ouvrage bétonné sur ce type de route publique sans autorisation et faire peser des risques auprès de ses usagers, qu'un emplacement réservé au stationnement de voiture doit respecter certaines dimensions, que de l'eau de pluie qui pénètre dans l'église par les grilles d'aération ce n'est pas normal ainsi que le salpêtre qui recouvre le pied de mur intérieur, etc..., mais aussi que le gore ce n'est pas de la terre végétale et à la campagne on fait la différence.

À ce jour et en prenant en compte ce qui a été fait, la recherche de la meilleure manière d'améliorer la place du village se poursuit, mais il va de soi que plusieurs malfaçons ou choix de matériaux ne pourront être réparés telle que la pose au sol de lignes de roche volcanique (phonolite) sans lien avec le Pilat et le patrimoine existant. Il faudra cependant faire avec dès maintenant et bien au-delà de 2030. Il faut savoir aussi que ces travaux vont largement dépassés les 200 000 € initialement prévus et contribuent de façons très significatives à l'endettement de la commune énoncé par ailleurs. La municipalité est désolée pour tous les désagréments causés aux riverains pendant plus d'une année.

# FINANCES

## LES CHIFFRES CLÉS

**La commune a eu pour principales ressources en 2020 la fiscalité d'un montant de ????????, les dotations de l'État d'un montant de ??????? et les produits des services et domaines qui ont représenté un montant de ???????????. Pour ce qui concerne les dépenses le montant total des dépenses de fonctionnement a été réduit à 170 000 €.**

En 2019, avant la pandémie covid, la commune avait un montant de dépenses et de recettes de fonctionnement qui s'équilibrait approximativement à hauteur de 190 000 € ce qui indiquait qu'elle n'avait pas les moyens d'engager de nouvelle dépense avec ce niveau de fonctionnement.

## L'ENDETTEMENT

D'après le Trésor Public une commune ne doit pas dépasser un montant d'emprunt cumulé 2 fois supérieur à ses recettes de fonctionnements, soit 380 000 € pour La Versanne. À ce jour, le total des emprunts du budget commune et du budget eau-assainissement s'élève à 640 000 €. Le 15 juin 2020, elle n'était plus en mesure d'honorer ses factures, le trésor public a pris à sa charge un découvert de 75 000 € pendant quelques semaines, puis un prêt à court terme de 100 000 € finalement accordé par le Crédit Agricole a permis de consolider la trésorerie. Mais la situation financière de la commune reste compliquée. En 2021 et 2022, elle doit rembourser au total 182 000 € d'annuité d'emprunts, soit pratiquement l'équivalent de la totalité de ses recettes. De 2015 à 2020 la commune a sollicité au total plus de 500 000 € d'emprunts, les banques ont accordées ses financements avec des clauses spécifiques telles que des remboursements différées et des échéances de plus de 40 ans. À titre indicatif un emprunt de 90 000 € sera complètement remboursé le 5 juin 2060. Plusieurs manquements fondamentaux ont été pointés par les élus dès leur installation parmi lesquels les dépenses excessives, des durées d'emprunts 3 fois supérieurs à la durée de vie du bien ou des travaux, la défaillance dans le contrôle budgétaire de la part de la Trésorerie de Bourg-Argental.

Travaux	DÉPENSES	RECETTES
Travaux divers	24 390,17 €	
Carrefour chèvrerie	300 000,00 €	19 372,00 €
Couverture des bacs CTM	13 000,00 €	5 784,00 €
Bureautique Mairie	1 000,00 €	
THD	8 000,00 €	
Fenêtres mairie	30 000,00 €	18 295,00 €
Emprunt	70 000,00 €	
FCTVA		29 268,00 €
Aménagement Bourg		105 500,00 €
Taxe aménagement		2 081,00 €
Location salles		2 207,00 €
Taxes foncières / habitation & compensation État		86 902,00 €
Dotations diverses		135 302,00 €
Location appartements		13 154,00 €
Produits divers		1 062,00 €

## Pour info

### Remplacement des fenêtres pour tout le bâtiment de la mairie :

Devis : 22 908 € ht  
Subvention Département de la Loire : 7 000 €  
Subvention Région Auvergne Rhône-Alpes : 11 295 €  
Reste à charge commune : 4 613 €

## BUDGET DE L'EAU

**FONCTIONNEMENT** : 59 004,05 €

**INVESTISSEMENT** : 52 747,66 €

Pas d'investissement prévu pour 2021



# ÉTAT CIVIL 2020

## NAISSANCES

**Lucas, Johann VANEL**

Né à Saint Priest en Jarez, Loire  
30 juin 2020

**Léana JUSSERON**

Née à Saint Etienne, Loire  
27 juillet 2020

**Noa, Théo HAMEL**

Né à Saint Etienne, Loire  
11 septembre 2020

**Lou, Chloé HAMEL**

Née à Saint Etienne, Loire  
11 septembre 2020

**Colin LAPOUJADE**

Né à Firminy, Loire  
08 décembre 2020

## DÉCÈS

**PAILLON Geneviève Marthe Marie Gabrielle**

(épouse VERON DE LA COMBE)  
15 juin 2020

**DURIEUX Jean, Marie**

1<sup>er</sup> mars 2020

**ESCOFFIER Lucien, Pierre, Marie**

18 mai 2020

## COMMERCE

# MARCHÉ ANIMÉ ESTIVAL

**Un lieu de commerce, de rencontre,  
d'animations et de culture**

Pour la période estivale 2021, la municipalité de La Versanne organise un marché de producteurs et d'artisanat différent. Le dernier samedi du mois de mai, juin, juillet et août, installé dans un espace plein air, le consommateur trouvera les produits de saison du Pilat qui auront empruntés un circuit court et des créations d'artisanat locaux. Le plus de ce rendez-vous entre producteurs et consommateurs réside dans l'animation du marché ; en effet, vous trouverez sur place une buvette, une animation musicale et nombreux stand à vocation culturelle (bibliothèque, librairie, livre sur La Versanne, journal...)

Vous avez également la possibilité de profiter des tables mis à disposition pour déguster les produits achetés sur le marché.



Marché du 29 mai 2021





## ÉCONOMIE

# UNE AGRICULTURE DYNAMIQUE ET VARIÉE

***Depuis toujours, afin d'entretenir notre beau paysage de montagne, il est important que l'agriculture soit présente et importante pour préserver la biodiversité. Si le nombre d'agriculteurs baisse au fil des ans, le village de la Versanne tente de maintenir et de favoriser les exploitations agricoles.***

Notre commune compte trois élevages de vaches laitières et quatre élevages de bovins de race à viande.

En 2017, a été créé un élevage de chèvres laitières avec la fabrication de fromage AOP Rigotte de Condrieu, produits fermiers et autres délices, avec vente à la ferme, sur les marchés et dans les magasins de producteurs.

Une apicultrice est en cours d'installation dans le hameau des Préaux avec pour projet la création d'une miellerie et d'une boutique. Le centre équestre des Prés Hauts donne des cours et propose de la pension pour les chevaux.







D'autres projets, en lien avec le monde agricole, sont en cours, portés par des personnes très motivées, notamment la création d'une structure Sport et Santé autour des chevaux.

Enfin, et surtout, un grand merci à tous les ruthiangers qui «cohabitent» avec les contraintes de notre métier en acceptant les nuisances sonores et parfois olfactives ! Le marché de producteur organisé le dernier samedi des mois de Mai, Juin, Juillet et Août a connu un franc succès pour sa première le 29 Mai et laisse présager le même accueil pour les dates suivantes. Consommer local est la meilleure façon de démontrer votre soutien et votre bienveillance à l'égard de vos agriculteurs !

Notre commune met en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour soutenir les agriculteurs déjà installés et ceux à venir en leur accordant le meilleur accueil et un accompagnement certain. Il est essentiel de faire perdurer ce dynamisme si fragile, qui peut très vite disparaître face aux difficultés environnementales et politique.

Nous remercions l'ensemble des chasseurs qui par leurs interventions contribuent à réguler le gibier nuisible, action primordiale pour limiter les dégâts sur les cultures et les prairies naturelles.



# VIE COMMUNALE

## CLUB DES SENIORS

*Cette année 2020/2021 a été perturbé par le covid ce qui n'a pas permis au club de rouvrir dans de bonnes conditions.*

Chacun de toute évidence a dû se soumettre aux règles et ne plus se rencontrer le mardi après-midi pour jouer aux cartes. Les règles sanitaires levées le mercredi 1<sup>er</sup> juillet nous avons organisé le pique-nique qui marque la fin de la saison suivit tout au long de l'après-midi de belles parties de cartes. Souhaitons que rien ne vienne perturber la rentrée et que le club puisse reprendre début septembre.



## CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)



### FÊTE DES MÈRES

La Fête des Mères avec la présence d'un des derniers bébé du village né le 15 avril 2021, Agathe Escoffier qui réside aux Préaux à deux pas d'un autre ? né le ?

Selon la tradition et après avoir partagé le verre de l'amitié, chaque maman a regagné son domicile avec une rose rouge à la main, symbole fort pour ce grand jour.



Préparation des colis de Noël



## VIE COMMUNALE

### ENTRETIEN NATURE

Le premier mardi de chaque mois, élus, associations, bénévoles remettent en état les chemins ruraux ou anciens chemins oubliés et encombrés de friches pouvant servir à tout usager tel que les propriétaires fonciers ou les randonneurs.

Pour apporter une marque de convivialité supplémentaire les participants terminent la journée avec le pizzaiolo itinérant "Le Petit Creux".



## DEVOIR DE MÉMOIRE

### 11 NOVEMBRE 1918

Une commémoration en comité restreint pour cause de crise sanitaire.



## ACTE DE RÉSISTANCE À PEUILLET

En juin 1944, six résistants sont tombés à La Versanne sous les balles de l'ennemi après plusieurs échanges sur cette axe routier qui relie les agglomérations annonéenne et stéphanoise, lesquelles étaient toujours occupées par les forces allemandes. La municipalité de La Versanne, l'association ANACR, Le Souvenir Français et la FNACA se sont réunis pour rendre hommage à ces courageux combattants qui ont payé de leur vie la pose des fondations d'une

France prête à bâtir le monde d'après. À cette occasion, le Maire André Geourjon a eu une pensée pour René Thorgue, décédé ce début d'année à l'âge de 96 ans, il était une figure de la résistance ardéchoise présent chaque année à la commémoration de Peuillet. Il avait remis une décoration à Michel Martoud en 2007 pour son engagement très actif à faire vivre le souvenir de ces combattants qui nous ont permis de retrouver la liberté.



René Thorgue à gauche, Michel Martoud à droite.

# SERVICES



pour tous, toute la vie, partout

ENTRETIEN DE LA MAISON, DU LINGE,  
PRÉPARATION DES REPAS  
SERVICE AUX SENIORS (AIDE À LA TOILETTE,  
AUX COURSES, AUX SORTIES, TÉLÉ-ASSISTANCE...)  
AIDE EN CAS DE HANDICAP

## DES BÉNÉVOLES DES SALARIÉS ET... VOUS

**L'Association locale ADMR Les 3 Vallées POUR :  
VOUS écouter... VOUS aider**

**POUR TOUS** : enfant, parent, senior, personne malade ou en situation de handicap

**TOUTE LA VIE** : le besoin d'être aidé peut s'avérer nécessaire à de multiples moments de la vie

**PARTOUT** : nous intervenons sur toutes les communes de l'ex-canton de Bourg-Argental

### Et n'oubliez pas notre service d'AIDE AU DOMICILE DES FAMILLES :

Par un personnel salarié, formé pour soulager, aider la famille dans les moments parfois difficiles à traverser : grossesse, naissance, maladie, hospitalisation, séparation, reconstitution familiale, accident de la vie, famille nombreuse, aide aux devoirs...

L'ADMR peut aussi répondre au besoin de garde d'enfant à domicile. Venez nous faire part de votre besoin, nous rechercherons les meilleures solutions d'aide pour vous.

*L'ADMR est liée par une convention départementale avec la CAF et la MSA, donc le coût de nos prestations est proportionnel à votre quotient familial.*

*Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.*

**Contactez-nous au 04 77 39 79 51 ou par mail :  
msles3vallees@fedes42.admr.org**

## LE CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER

***Cette association est gérée par un conseil d'administration composé de bénévoles représentant les différentes communes du canton où les services de soins interviennent.***

Le Bureau est composé de 7 membres dont le président Monsieur René NICOD. Le personnel intervient à domicile. Il est composé de 11 infirmiers 9 aides soignantes, une secrétaire comptable, une personne à l'entretien. Un accueil de jour itinérant a été mise en place « Ici et là dans le Pilat ». Le centre de santé a répondu à un projet de L'ARS pour la création d'un accueil de jour itinérant sur le canton du PILAT dans le cadre du SSIAD. Cet accueil est destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, maladie apparentée, ou en perte d'autonomie, l'objectif est de stimuler les capacités intellectuelles et instrumentales, maintenir un lien social, soulager l'entourage et favoriser le maintien à domicile et proposer un environnement convivial et sécurisant.

**Les lieux de rencontre :**

**St Genest-Malifaux les lundis, Bourg-Argental le mardi, Lupé le mercredi, Pélussin le vendredi**

**Les horaires de 9h30 à 16h30.**

Pour tous renseignements

**ACCUEIL DE JOUR : 06 56 69 70 72  
accueildej.pilat@gmail.com**



**CSI / SSIAD - 2 rue du Poisor  
42220 Bourg-Argental**

**04 77 39 64 16 - csi.bourg.argental@orange.fr**



# MISSION

## UN CHANTIER SNU

**Une cinquantaine de jeune volontaires de 17 à 18 ans se sont installés pour 4 semaines au Bessat pour effectuer leur service national universel (SNU) sous le contrôle de gendarmes en retraite.**

Ils ont nettoyé le Sentier du Souvenir puis la stèle du Maquis des Loges de Monteux, lieu d'intenses combats en juillet 1944 entre résistants et forces allemandes pour que notre pays retrouve la liberté. Il y aura au total 23 victimes dont la plupart très jeunes, d'origine polonaise et résidents à La Ricamarie ou au Chambon Feugerolles. Ce séjour poursuit 4 objectifs : accroître la cohésion et la résilience de la Nation en développant une culture de l'engagement ; garantir un brassage social et territorial de l'ensemble d'une classe d'âge ; valoriser les territoires, leurs dynamiques et leur patrimoine culturel et naturel. En fin de séjour une réception avec prise d'armes a regroupé

les autorités politiques dont Le Député de La Loire Jean-Michel MIS, le maire de La Versanne André Geourjon, le Président de l'ONAC Loire et plusieurs associations d'anciens combattants et leurs Porte-Drapeaux.



# VIE ASSOCIATIVE

## LA VIE DE LA JSCV



**Sortie raquette - 9 janvier 2021**



**Le nouveau bureau autour de la présidente Suzanne Fernandez (absent Hubert Boutte et Evelyne), élection du 7 octobre 2020**

**Journée choucroute**

**28 mars 2021**

**121 repas servis**



**Le 4 juillet, la JSCV a organisé sa journée Festirando avec au menu une paëlla maison, préparée par les membres de l'association. Cette journée a eu beaucoup de succès puisque pas moins de 180 paëlla ont été servies !**



## VIE ASSOCIATIVE

# LA PÉTANQUE DU VENDREDI

PAR CHRISTIAN GUICHARD

***Dès l'arrivée des beaux jours, la place de notre village s'anime le vendredi à partir de 18h. Les pétanqueurs sont de retour, hommes, femmes et parfois enfants entrechoquent leurs boules, pressés d'en découdre.***



Après les salutations d'usage (ni bises, ni mains serrées pour cause de coronavirus) les équipes sont composées selon les lois du hasard. Certains affichent un sourire de ravissement alors que d'autres font grise mine, selon que l'on soit « tombé » sur un présumé bon joueur ou sur un néophyte. Pourtant ici il n'y a pas de champion. Si l'un ressemble à P. Quintais ou à P. Suchaut c'est plus pour son tour de taille ou par sa calvitie

cachée sous une casquette que par la qualité de son tir ou de la façon de jeter la boule. Par contre on rit beaucoup. Si la boule ne s'approche pas assez près du cochonnet, c'est de la faute du caillou ou à la touffe d'herbe. Si je déjoue c'est à cause du copain qui passe et qui vient tailler la bavette ou de son petit fils qui sort de chez le pédiatre et qui veut voir papy et mamy. Vous l'avez compris l'esprit est bon enfant et ce sont convivialité et amitié qui priment. Si l'un est absent, on s'inquiète de sa santé ou de ses soucis éventuels. « Est-ce qu'il a besoin de nous ? »

« Il est en vacances et bien tant pis pour lui ! »

Ainsi, pendant 2 à 3 heures, on papote, on pointe, on tire et on la manque, on parle de nos projets communs (ballades, casse-croûte, autres activités de l'association) et toujours dans la bonne humeur. Puis la luminosité baisse, il est temps de se replier à l'abri pour partager le verre de l'amitié (en toute modération bien entendu) et puis se quitter. À vendredi...

## FNACA LA VERSANNE

Depuis de longs mois, les contraintes sanitaires nous interdisent toutes réunions.

La vie associative devient compliquée, aussi dès que possible, nous organiserons une rencontre, pour avoir le plaisir de se retrouver pour passer un bon moment. Le comité départemental a annulé le pré congrès et repoussé le congrès en septembre.

Nous tenons à remercier la municipalité de La Versanne, qui a organisée malgré les difficultés du moment la « Commémoration du 19 mars ». Une cérémonie en comité restreint mais néanmoins pleine de dignité et de recueillement



## CÔTÉ CUISINE

### VELOUTÉ DE CRESSON DE FONTAINE

#### Volume pour 3 personnes

- 2 bols de cresson doux
- 4 pommes de terre
- 1 gousse d'ail
- 1 oignons
- 1 kiri
- 1 carré de bouillon de légume
- 1 litre d'eau

#### Préparation

1. Faites revenir l'ail et l'oignon émincé dans une casserole
2. Rincez le cresson et le disposer dans la casserole avec l'ail et l'oignon
3. Ajoutez les pommes de terre coupées en morceaux et un litre d'eau
4. Cuisson : 15 mn
5. Ajoutez le kiri et mixez
6. Salez et poivrez selon convenance

*Peut être accompagné de croûtons*



### LE VIN DE CRESSON DE FONTAINE

#### Volume pour 1 litre environ

- 62 gr de cresson fort
- 1 l de vin 11°
- 127 gr de sucre
- 13 cl d'eau de vie de fruit (40°)

#### Préparation

1. Lavez le cresson et le recouvrir de vin
2. Laissez macérer 2 à 3 jours
3. À l'aide d'un pilon, pressez le cresson
4. Filtrez fin
5. Diluez le sucre et l'eau de vie
6. Mélangez l'ensemble et mettez en bouteille
7. À consommer au bout de 10 jours...

## PATRIMOINE

### PIERRE À CUPULE

***Le premier confinement a limité les sorties à 1 km autour du domicile ce qui a permis de mieux connaître ou redécouvrir son proche environnement.***



C'est ainsi qu'à l'occasion d'une promenade, cette pierre à cupule a été découverte à quelque centaine de mètre de la légendaire Pierre des Trois Évêques. Appelée également pierre à écuelles, elles sont généralement situées entre 700 et 1400 m d'altitude sur des lieux dominants, dont on peut imaginer l'intérêt, mais aussi marqueur de passage car positionnées sur d'ancien lieu de trajet comme celle qui se trouve à quelques mètres de la Pierre des Trois Évêques, en bordure du sentier en boucle N°3 de La Versanne. Elles sont la marque d'anciens peuplements de paysans qui remontent probablement à la période néolithique (-6000 à -2200 ans avant notre ère). Présentent dans plusieurs pays, elles suscitent toujours autant d'interrogations.

## LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DES

**Malgré un contexte sanitaire qui a perturbé les activités des médiathèques des Monts du Pilat, les équipes ont su s'adapter et maintenir un minimum de services dans toutes les bibliothèques du réseau.**

Malgré un contexte sanitaire qui a perturbé les activités des médiathèques des Monts du Pilat, les équipes ont su s'adapter ce qui a permis de maintenir un minimum de services dans toutes les bibliothèques du réseau. Il faut d'ailleurs saluer l'investissement de l'ensemble des personnels bénévoles et salariés des différentes structures pour le maintien du service auprès de la population mais aussi auprès des scolaires. Suite au premier confinement du mois de mars 2020 une première version du site internet a été proposée aux usagers, leur permettant ainsi d'effectuer des commandes à distance de documents.

Depuis septembre, une nouvelle version a été mise en service à l'adresse : **[www.mediatheques-montsdupilat.fr](http://www.mediatheques-montsdupilat.fr)**. Ce site permet d'accéder aux informations et actualités des médiathèques (horaires...). Lorsque vous êtes connecté à votre compte (munissez-vous de n° de carte lecteur et de votre date de naissance comme mot de passe), vous pourrez :

- Vérifier les prêts et les réservations en cours sur votre dossier lecteur.
- Proposer des suggestions d'achats et des commentaires sur vos lectures ou visionnages de films,
- Consulter les coups de cœur des bibliothécaires

- Faire des réservations sur une grande partie des documents de toutes les médiathèques (pour l'instant les nouveautés ne sont pas réservables).

Depuis 2019, le réseau s'est doté d'une navette qui permet de véhiculer les documents entre les différentes médiathèques de la communauté de communes et de répondre dans des délais relativement courts aux demandes des usagers. Il est possible de s'inscrire, d'emprunter, de réserver et de rendre vos documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. L'abonnement pour l'emprunt des documents est gratuit pour tous.

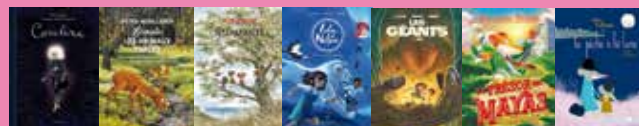
**Renseignements à la bibliothèque de La Versanne (à côté de la mairie), les samedis matins de 9h à 12h ou bien au 04 77 79 10 00 ou par mail à : [mediatheque@cc-montsdupilat.fr](mailto:mediatheque@cc-montsdupilat.fr)**

Le réseau a maintenant terminé sa phase de mise en place et espère pouvoir développer d'autres actions et notamment culturelles en direction de différents publics de la communauté de communes.



De gauche à droite :

Les nouveautés au rayon jeunesse



Les nouveautés au rayon adulte





# MONTS DU PILAT

## BIBLIOTHÈQUE DE LA VERSANNE



### Les animations

La crise sanitaire rend difficile la mise en place d'animations. Nous avons donc dû renoncer en 2020 au traditionnel Bibliojeux mais avons pu accueillir la

Librairie Le Coin des Livres pour la présentation de la rentrée littéraire en septembre.

En 2021, nous prévoyons selon l'évolution du contexte sanitaire de :

- Tenir un stand au marché de La Versanne
- Proposer une grainothèque lors des permanences
- Participer au Prix Charles Exbrayat
- Accueillir la Librairie « Le Coin des Livres » pour deux rendez-vous :
  - \* Septembre : présentation d'une sélection de romans de la rentrée littéraire
  - \* Décembre : exposition vente de livres.

### Les permanences

L'équipe de bénévoles veille à maintenir lors des permanences un lieu d'échanges agréable et convivial malgré les règles sanitaires. L'achat de nouvelles étagères a ainsi permis de réaménager les lieux avec notamment un espace enfant plus confortable.

Si vous voulez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à nous contacter.

**Contact : [mediathequelaversanne@gmail.com](mailto:mediathequelaversanne@gmail.com)**

**Famille :** Le Centre Social met son savoir-faire à la disposition des familles et propose des moments d'échange parents, grand-parents et enfants, sortie en famille.

**Mission Locale :** Elle accompagne les 16 /25 ans tout au long de leur projet professionnel.

**Adultes :** Beaucoup d'activités adultes sont proposées en journée ou en soirée.

**Vous trouverez aussi :**

**Relais Écoute :** vous propose sur rendez- vous un entretien individuel ou familiale avec une psychologue clinicienne.



## ESPACE SOCIO-CULTUREL DE LA DÉÔME

**Situé dans la Maison des Associations à Bourg Argental le centre social propose des activités et des animations toute l'année.**

Une équipe de salariés professionnels et un bureau collégial sous la direction de Christine OUDINET.

**Enfance :** Accueil de loisir les mercredis pour la tranche d'âge 3/11 ans et pendant les petites et grandes vacances.

**Jeunesse :** Il accueille les jeunes collégiens et lycéens de 11/17 ans tous les mercredis après-midi partir de 12h30. Il propose diverses actions soutenues par les 8 communes du canton. Des animations décentralisées dans certaines communes accompagnées par un animateur à l'initiative des jeunes, par exemple, le tournoi



MARIOKART qui s'est déroulé le 19 juin dont la final a eu lieu le 2 juillet 2021.

**Les incontournables :** Expo champignons, marché de Noël, animation familiales (jeux de société), soirée familiale, semaine sportive...

**Espace socio-culturel de la Déôme**  
**Allée du 8 Mai 1945 - 42220 Bourg-Argental**

Ouvert : lundi, mercredi, jeudi de 9h / 12h et de 14h / 19h.  
Mardi et vendredi : de 14h / 19h (fermeture à 18h pendant les vacances)

☎ 04 77 39 11 48

✉ [accueillepacedeome@gmail.com](mailto:accueillepacedeome@gmail.com)

🌐 [www.espacedeome.centre-sociaux.fr](http://www.espacedeome.centre-sociaux.fr)

# URBANISME



## LE CONSEIL EN ARCHITECTURE DU PARC DU PILAT

**Depuis qu'il existe, ou presque, le Parc du Pilat propose un conseil en architecture pour tous, quelle que soit la nature du projet ou sa situation.**

Ce conseil vise à permettre aux porteurs de projet de respecter les orientations de chaque commune en matière d'architecture et de paysage mais surtout de faciliter l'insertion des projets dans leur environnement, de valoriser la qualité architecturale tout en accédant aux besoins des bénéficiaires.

Le Conseil en architecture prend toute sa place en amont des démarches de projet, au moment où les questions liées à la construction commencent à se poser : matériaux, volumétries, teintes, recours à un architecte ou à des artisans locaux...

L'architecte et le paysagiste-concepteur du Parc peuvent répondre à vos questions et faire le point avec vous sur votre projet lors d'un rendez-vous au Centre de ressources sur l'habitat durable de la Maison du Parc, sur place ou bien lors d'une des des 4 permanences mensuelles réparties sur le territoire. Pour cela, il suffit d'appeler le Parc du Pilat au 04 74 87 52 01.

**Pour en savoir plus sur le Conseil en Architecture sur le Site du Parc :**  
[www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/le-parc-a-votre-service/conseil](http://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/le-parc-a-votre-service/conseil)

**Pour découvrir le Centre de Ressources sur l'Habitat Durable de la Maison du Parc :**  
[www.parc-naturel-pilat.fr/des-decouvertes/maison-du-parc/centre-de-ressources-de-lhabitat-durable/](http://www.parc-naturel-pilat.fr/des-decouvertes/maison-du-parc/centre-de-ressources-de-lhabitat-durable/)

## QUESTIONS RELATIVES À L'ÉNERGIE

« Vous souhaitez connaître les aides liées à la rénovation énergétique, aux systèmes de chauffage... Pour ces questions, vous pouvez consulter les plates-formes de rénovation énergétiques :

**Loire :** [www.renovactions42.org/](http://www.renovactions42.org/)

**Rhône :** [www.infoenergie69-grandlyon.org/fr/](http://www.infoenergie69-grandlyon.org/fr/)

## Pour info

### LE DROIT DU SOL :

Si vous souhaitez savoir si votre terrain est constructible, si vous souhaitez connaître les droits à construire ou si vous souhaitez consulter le document d'urbanisme de votre commune,

- Prenez contact avec la Mairie (ou)
- Consultez le document d'urbanisme en ligne sur [www.???????.fr](http://www.???????.fr) (ou)
- Contacter le service instructeur1

## QUESTIONS RELATIVES AUX PROCÉDURES

Pour savoir si votre projet de construction est concerné par une demande d'autorisation, vous pouvez consulter le site [www.anil.org/votre-projet/vous-achetez-vous-construisez/autorisations-durbanisme/](http://www.anil.org/votre-projet/vous-achetez-vous-construisez/autorisations-durbanisme/)

Si votre projet est soumis à demande d'autorisation, il est obligatoire de compléter un dossier et de joindre les pièces demandées. Vous trouverez ces formulaires spécifiques dans votre mairie ou bien en consultant le site [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319).



# ENVIRONNEMENT



## LE SICTOM

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

**Créé en 1982, le SICTOM est désormais composé de 3 communautés de communes regroupant 24 communes dont La Versanne et comptant 37524 habitants**

## LES COMPÉTENCES

- La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) 7500 tonnes/an soit 97 kg/habitant
- La collecte des emballages ménagers recyclables (EMR) 3200 tonnes/an soit 42 kg/hab.
- La création et la gestion des déchetteries
- Le traitement des déchets

## LA COLLECTE DES DÉCHETS

**Sur notre commune 6 types de conteneurs sont à la disposition des habitants**

- Des conteneurs verts installés sur des points de regroupement collectés 1 fois par semaine
- Des conteneurs jaunes installés sur des points de regroupement collectés tous les 15 jours
- 1 colonne Emballages installée à Faubec collectée tous les 15 jours
- 1 colonne Papiers installée à Faubec collectée tous les 15 jours
- 2 colonnes verres installées aux Preaux et à Faubec (une troisième colonne doit être installée prochainement à proximité de l'Auberge du Grand Bois) collectées tous les 15 jours

## TRAITEMENT DES DÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 les ordures ménagères ne sont plus enfouies mais triées et valorisées par la société Altrium à Polignac qui procède au tri au traitement et à la valorisation des OMR.

Les déchets recyclables et le verre sont traités par le centre de tri de Firminy. Le compostage des déchets verts et stockage du bois sont réalisés sur la plateforme de Saint Just Malmont.

## LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le compostage est la transformation des déchets organiques de nos poubelles. Le compost obtenu après quelques mois produit un engrais 100 % naturel. Ces déchets organiques représentent 30 % du poids de nos poubelles. Le traitement des déchets revenant à 106 € la tonne, le compostage individuel généralisé permettrait une économie substantielle sachant que 7500 tonnes sont traitées chaque année.



**Sur notre commune, à ce jour il y a encore de la négligence volontaire concernant le tri. Il est rappelé que les déchets verts et l'électroménager n'ont rien à faire dans les conteneurs poubelle !**



# CÔTÉ PRATIQUE



**La Maison des Services de Saint Genest Malifaux propose différents services pour faciliter les démarches administratives des personnes par l'intermédiaire de Cécile Exbrayat, coordinatrice.**

- **Droits** : CAF, MSA, CPAM, Caisses de retraite, MGEN, Mutuelles...
- **Accès aux soins** : Complémentaire santé solidaire, mise en lien avec des réseaux de santé...
- **Emploi** : Pôle emploi, recherche d'emploi, Formations, Compte personnalisé, emploi des jeunes...
- **Carte grise, permis de conduire**
- **Logement** : rénovation, ouverture de droits allocation logement, Fibre...
- **Infos jeunes**
- **Infos seniors**

Ce service est ouvert à tous les habitants de la CCMP.

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : de 13h30 à 16h30  
Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h30  
Jeudi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30  
Vendredi : de 9h à 12h

**Impasse de la Mairie  
42660 Saint-Genest-Malifaux**

☎ **04 27 64 80 52**

✉ **mds@cc-montsdupilat.fr**

## AUTRES CONTACTS pour les habitants de la ccmp

- **Point Conseil budget par l'UDAF**  
3<sup>e</sup> lundi du mois de 14h à 16h  
*Renseignements 06 08 23 74 54  
ou à la Maison des Services*
- **Mission locale**  
Tous les jeudis matin sur rendez-vous  
*Renseignements 04 77 10 19 99  
ou à la Maison des Services*
- **Permanences de l'assistante sociale du département**  
Les mardis et jeudis matins sur rendez-vous  
*Renseignements 04 77 39 65 71*
- **Permanences de la Maison Loire Autonomie du département**  
1<sup>er</sup> mardi après-midi du mois sur rendez-vous  
*Renseignements 04 77 39 65 71*
- **Permanence Rénov'Actions 42**  
3<sup>e</sup> mardi après-midi du mois sur rendez-vous  
*Renseignements 04 77 41 41 25  
ou à la Maison des Services*
- **Permanence architecte du Parc du Pilat**  
3<sup>e</sup> mardi après-midi du mois sur rendez-vous  
*04 74 87 52 01*
- **Permanence SOLIHA (solidaire pour l'habitat)**  
3<sup>e</sup> jeudi après-midi du mois sur rendez-vous  
*Renseignements 04 77 43 08 80*
- **Permanence du service économie de la Communauté de Communes des Monts du Pilat**  
Les mercredis matins sur rendez-vous  
*Renseignements 04 77 02 17 16  
ou à la Maison des Services*
- **Permanence du relais assistants Maternels pour les familles et les professionnels**  
Les jeudis après-midi sur rendez-vous  
*Renseignements 06 71 65 96 94  
ou à la Maison des Services.*
- **Permanence Croix Rouge Française pour distribution de colis**  
Un jeudi sur deux sur prescription des services sociaux  
*Renseignements à la Maison des Services*
- **CIBC de la Loire**  
Bilan de compétence et conseil en évaluation professionnelle  
*Renseignements 04 77 01 34 60*
- **AIMV**  
Permanence sur rendez-vous le dernier mardi matin du mois  
*Renseignements 04 77 43 26 26*